



COMMUNE DE GRAYAN ET L'HOPITAL

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-quatre du mois de juillet, à dix-huit heures cinq, le Conseil Municipal de la commune de Grayan-et-l'Hôpital s'est réuni à la salle socio-culturelle Guy LARTIGUE, sous la Présidence de Mme Florence LEGRAND, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : Lundi 20 juillet 2020

PRESENTS : Mme Florence LEGRAND, MM. Laurent BELLIARD, Frédéric QUILLET, Mmes Béatrice CHARRIER, Annick CHOLLET, MM. Jacky NICAISE, Jean-François JOUANDEAU, Christophe DEMOUGEOT, Mme Marie-Noëlle FRERE, MM. Frédéric MERLIN, Alain BOUCHON, Mme Murielle DUCAZEAUX.

EXCUSES : Mmes Julie BÉZIÈS (pouvoir à M. Frédéric QUILLET), Brigitte TRUCCOLO-PENTSCHEFF (pouvoir à Mme Béatrice CHARRIER), Bernard SUDREAU (pouvoir à Mme Murielle DUCAZEAUX).

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Annick CHOLLET.

Madame la Maire propose l'approbation du procès-verbal de la précédente réunion du 10 juillet 2020. Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Madame la Maire annonce qu'un point de l'ordre du jour de la convocation a été supprimé (7. Délibération autorisant la Maire à passer des conventions avec les exposants à la Bibliothèque) et sera présenté à une prochaine séance afin d'approfondir le dossier.

24/07/2020 – 1 - VOTE DES SUBVENTIONS 2020

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal décide d'allouer les subventions suivantes :

ACJHO AMIS DE LA CHAPELLE	650
ACV2F	500
AFM TELETHON	400
AMICALE LAIQUE HISTOIRE DE MOMES RPI	300
APPEM	200
AQUI FM	50
ASS. JEUNES SAPEURS POMPIERS	300
ASS. COMMUNALE DE CHASSE AGREE	2 600
FNACA	100
ASS. SPORTIVE GRAYAN NORD MEDOC	4 000
FOOTBALL CLUB MEDOC POINTE D'ARGENT	1 000

BALATA GOLF PRACTICE	650
CERCLE PHILATELIQUE CORDOUAN	100
COLLECTIF SMAC	650
CROIX ROUGE FRANCAISE	150
CYCLO CLUB GRAYAN POINTE DU MEDOC	650
ROSIERE	1 500
EPGV	200
GR LA POINTE	650
LA POSTE SOULAC NOUVEAU-NES	2 500
LA PREVENTION ROUTIERE	50
LES MUSICOMEDIENS	1 000
LEZARD DES ARTS	650
MAISON FAMILIALE ST YZANS	100
MEDOC ENFANCE HANDICAP	650
MEDOC HANDBALL	500
MINI RACING MUNICIPAL	650
MOTO CLUB DES ESTEYS	2 100
QI GONG	100
REGAIN GRAYANNAIS	2 100
SAFARI MEDOC	650
SECOURS CATHOLIQUE	150
SECOURS POPULAIRE	150
SIFASIL	450
SOURIRE ARC EN CIEL	300
TAROT	150
UNION DES COMBATTANTS DE LA GIRONDE	100
VETERANS DU GURP	500

TOTAL 27 500 Euros

24/07/2020 - 2 - BUDGET PRIMITIF 2020 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE

Par

- 12 voix pour dont 2 pouvoirs,
- 2 voix contre dont 1 pouvoir,
- 1 abstention,
- 0 refus de vote.

le présent budget primitif 2020, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 3 071 410,95 €
Recettes : 3 071 410,95 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses : 1 345 753,62 €
Recettes : 1 345 753,62 €

24/07/2020 – 3 - BUDGET PRIMITIF 2020 - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE

Par

- 15 voix pour dont 3 pouvoirs,

le présent budget primitif 2020, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	: 1 248 542,91 €
Recettes	: 1 248 542,91 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 698 539,18 €
Recettes	: 698 539,18 €

24/07/2020 - 4 - BUDGET PRIMITIF 2020 - FORET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE

Par

- 15 voix pour dont 3 pouvoirs,

le présent budget primitif 2020, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	: 313 682,54 €
Recettes	: 313 682,54 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 191 227,90 €
Recettes	: 191 227,90 €

24/07/2020 – 5 - BUDGET PRIMITIF 2020 - CAMPING MUNICIPAL DU GURP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE

Par

- 12 voix pour dont 2 pouvoirs,
- 2 voix contre dont 1 pouvoir,
- 1 abstention,
- 0 refus de vote,

le présent budget primitif 2020, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION D'EXPLOITATION :

Dépenses	: 1 392 802,74 €
Recettes	: 1 392 802,74 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 319 850,97 €
Recettes	: 319 850,97 €

24/07/2020 – 6 - BUDGET PRIMITIF 2020 - GITES COMMUNAUX

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE

Par

- 12 voix pour dont 2 pouvoirs,
- 3 abstentions dont 1 pouvoir,

le présent budget primitif 2020, au niveau du chapitre, pour les sections de fonctionnement et d'investissement :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses	: 161 522,60 €
Recettes	: 161 522,60 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses	: 114 870,51 €
Recettes	: 114 870,51 €

24/07/2020 – 7 - AVENANT AU MARCHÉ DE GARDIENNAGE - ENTREPRISE VICTORY SECURITY

Madame la Maire explique des nuisances sonores et matérielles sont en augmentation à l'intérieur du Camping municipal du Gulp, de même que des dégradations de sanitaires et de matériel. Par conséquent, elle propose une augmentation des effectifs en personnel de la société de gardiennage.

Par ailleurs, il convient, au vu de la situation sanitaire, de faire respecter les mesures de distanciation sociale et du port du masque à l'intérieur du camping mais aussi à l'intérieur de l'accueil et devant l'accueil où des files d'attente se forment parfois le matin.

La société Victory Security a proposé un devis complémentaire au marché initial. Il est nécessaire de valider ce devis en urgence afin que la société augmente ses effectifs et commence cette prestation complémentaire au plus vite.

Le marché de base liant la Commune et l'Entreprise Victory Security s'élève à 32 067,90 € HT soit, 38 481,48 € TTC (pour 3 gardiens de nuit pendant 2 mois).

Le devis complémentaire est de 24 395,00 € HT soit, 29 274,00 € TTC (pour 4 gardiens supplémentaires du 25.07 au 22.08.2020).

Le marché de l'Entreprise Victory Security s'élève donc à :

Marché de base :	32 067,90 € HT
Avenant n° 1 :	24 395,00 € HT
Montant définitif :	56 462,90 € HT
TVA 20%	11 292,58 €
TOTAL TTC	67 755,48 €

Madame la Maire soumet le projet d'avenant au vote du Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré et à treize voix pour et deux abstentions, le Conseil Municipal :

DECIDE d'approuver le devis supplémentaire supplémentaires et d'autoriser en conséquence Madame la Maire à signer l'avenant d'un montant de **24 395,00 € HT**, à intervenir au marché de services conclu avec l'entreprise Victory Security.

24/07/2020 – 8 - DECISIONS DE LA MAIRE

Suite à la délibération N° 02/06/2020 – 1 - Délégations consenties à la Maire par le Conseil Municipal pour les missions définies à l'article I 2122-22 et I 2122-23 du code général des collectivités territoriales ; Madame La Maire doit rendre compte des décisions qu'elle a prises par délégation à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal.

Elle rend compte des décisions prises depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

DECISION N° 2020 – 3 : Demande de subvention de fonctionnement au Conseil Départemental de la Gironde pour la gestion des archives

DECISION N° 2020 – 4 : Demande d'une aide au titre du FDAEC (Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes) au Conseil Départemental de la Gironde

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 10.

La Maire

Florence LEGRAND

